

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 décembre 2020

Date de la convocation : 08/12/2020
Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

Mme Claudine PERROT-BERTON, 1^{ère} Vice-présidente
M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Thierry KOVACS à Mme Claudine PERROT-BERTON, Mme Annie DUTRON à M. Patrick CURTAUD, M. Denis PEILLOT à M. Christophe BOUVIER, M. Jean-Paul PHILY à M. Martine FAÏTA.

Absents excusés : M. Malik MAOUCHE, M. Guy MARTINET.

Secrétaire de séance : M. Christian JANIN.

OBJET : **TOURISME – Hébergement touristique :** Soutien au Grand Hôtel de la Poste

Rapporteur : Christian BOREL

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil Communautaire a adopté le principe de soutien aux projets d'hébergements touristiques qui s'inscrivent dans le dispositif régional, à hauteur de 50 % de l'aide régionale versée.

Un dossier est instruit à la Région concernant le Grand Hôtel de la Poste à Vienne. Ce bâtiment, qui date pour une partie du 18^e siècle (ancien relais de Poste) et d'une autre plus récente (1970), pâtit d'une vétusté des installations et d'un manque d'isolation thermique et phonique.

Le projet consiste en la rénovation du bâtiment et des chambres (36 au total) pour réaliser de manière conséquente des économies d'énergie, et améliorer la qualité d'accueil des touristes et la facilité d'entretien des espaces.

Le Grand Hôtel de la Poste a déjà fait les démarches auprès de la Région. Le dossier adressé à la Région indique un montant de travaux total de 667 685 € HT, dont 350 000 € sont éligibles au dispositif régional. Le Grand Hôtel de la Poste peut prétendre à une subvention régionale à hauteur de 70 000 €.

Il est proposé que Vienne Condrieu Agglomération soutienne ce projet instruit et aidé par la Région, à hauteur de 50 % de l'aide versée, soit une aide de 35 000 € maximum.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération 18-231 du Conseil Communautaire du 27 juin 2018,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

APPROUVE la subvention à hauteur de 50 % de l'aide régionale versée soit 35 000 € maximum pour le projet de rénovation du Grand Hôtel de la Poste à Vienne.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 15 décembre 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 18 DEC. 2020
et a été publiée le 18 DEC. 2020

Pour le Président et par délégation,
le Directeur Général des Services


Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Pour le Président,

La 1^{ère} Vice-présidente



Claudine PERROU-BERFON

